Contre le froid
Nos Pantoufles Raphias
Doublées fourrure
à
SEMELLES CUIR
aux
Chaussures DOLLY
20, Rue de Lannoy,
ROUBAIX
Le plus grand choix
d'articles fourrés
Distribution de Jouets
aux Enfants

69e Année. – N° 353. Le numéro : 15 centimes JEUDI 18 DÉCEMBRE 1924.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS
Nord et limitrophes..... 3 mois. 13.00 ; 6 mois. 26.00 ; 1 an. 50.00
France et Belgique..... » 14.00 ; » 27.00 ; » 53.00
Union postale..... » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS
ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1908. Inter. 1190.
TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37.
Chèques postaux 87 Lille.

Pr préserver nos enfants
Nos Chaussures fourrées
en cuir et en drap
Nos Jambières cuir
Noir - Jaune - Acajou
Nos Gaîtres Jersey
Pure laine
6 teintes : Blanc, Beurre, Marine, Havane, Bébé, Gris.
AUX
Chaussures DOLLY
20, Rue de Lannoy
ROUBAIX Tél. 23-86

CONTRE LA RÉVOLUTION

Nous avons reçu les lettres suivantes :

Monsieur,

La campagne que vous menez est ridicule et dangereuse. Ridicule, parce qu'il n'y a pas de péril révolutionnaire et que vos histoires sur les organisations communistes pourraient tout au plus, figurer dans quelque roman-feuilleton. Dangereuse, parce que des bonnes poires (sic) se laissant prendre à votre jeu, s'affolent et s'empressent d'envoyer leur argent à n'importe qui, sous prétexte de combattre la révolution. Où va l'argent?

Deuxième lettre :

Monsieur,

J'ai lu, avec le plus vif intérêt, les courageux articles et les nombreux documents que vous avez publiés sur les menées communistes. Je ne saurais trop applaudir à l'heureuse initiative prise par la presse française pour dénoncer le danger qui nous menace. Ayant une certaine aisance, je serais désireux de prendre part à la lutte et d'aider une organisation anti-révolutionnaire, sans me compromettre personnellement, bien entendu. Veuillez me dire par la voie de la petite correspondance, où je puis envoyer les fonds.

Recevez, etc...

Ces deux lettres dénotent parfaitement les états d'esprit qui règnent en ce moment. A la suite de la campagne entreprise par toute la presse républicaine indépendante, les uns sont restés sceptiques, les autres, plus nombreux, ont cru que le « Grand Soir » était arrivé et sont tombés dans le plus noir pessimisme.

Ces deux mentalités sont dangereuses, car en supposant même que l'organisation révolutionnaire ne soit pas aussi menaçante qu'on le dit, le fait de la dénoncer devait la paralyser, sinon l'enrayer. Les journaux ont donc rempli leur devoir. Nous avons poussé le cri d'alarme en signalant le péril. Nous avons donné le mot d'ordre en préconisant l'union de tous les républicains patriotes sans distinction d'opinions.

Ajoutons, pour les alarmistes, que notre rôle finit là. Certes, nous aurions souhaité voir s'unir tous les partisans de l'ordre sous l'égide d'**un seul comité,** composé d'hommes intègres, dont le passé eut garanti les intentions.

On a constitué ça et là, **diverses organisations susceptibles de renforcer, le cas échéant,** l'action d'un gouvernement trop faible. Les personnes voulant les aider de leurs deniers peuvent s'adresser directement à ces œuvres, mais sous leur entière responsabilité. Un organe indépendant ne saurait devenir le pourvoyeur financier d'un parti ou d'un comité.

Jean Reboux.

LES CHANGES

	Mardi	Mercredi
Livre...	87.20	87.80
Dollar..	18.61	18.73
Belgique.	92.175	92.15

BILLET PARISIEN

LE DISCOURS DE M. MILLERAND

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 17 DÉCEMBRE (Minuit).

M. Millerand a prononcé hier un discours qui est un événement politique. En quittant la présidence de la République d'où il fut chassé par des menées anticonstitutionnelles, il avait déclaré qu'il n'abandonnait pas la lutte; il a tenu parole. La « Ligue Républicaine Nationale » est son œuvre, elle groupe tous ceux qui ne séparent pas la République des idées d'ordre et de liberté des consciences. Hier, ce fut donc la première manifestation publique de cet important groupement.

Le Cartel des Gauches, si l'on en juge par les commentaires de ses journaux, ne veut voir dans le discours de l'ancien président de la République qu'une attaque contre le Gouvernement actuel. C'est là une interprétation qui rapetisse bien injustement la manifestation d'hier. Sans doute, M. Millerand a-t-il pris position contre le ministère de M. Herriot; mais s'il l'a fait, c'est parce qu'il vise par-dessus la tête de ce dernier une alliance politique dont il a signalé les dangers.

Pourquoi ne pas le dire? Il y a partout du malaise et de l'inquiétude. La reprise de la persécution religieuse que certains tentent de justifier en agitant l'épouvantail du « péril clérical » prépare de nouveaux désordres en blessant les consciences. Que ce prétendu « péril clérical » soit mis en balance avec le péril communiste, voilà ce que n'admettent pas les honnêtes gens de ce pays.

On peut définir le discours de M. Millerand une expression du bon sens. C'est au nom du bon sens qu'il a condamné la politique complaisante pour les Soviets et indulgente pour les communistes, ceux-ci n'étant d'ailleurs que les agents d'exécution de ceux-là. C'est encore au nom du bon sens qu'il s'est élevé contre la violation des engagements pris envers l'Alsace-Lorrain ou la rupture avec le Vatican.

Ce serait une erreur de croire que toutes les idées saines formulées dans le discours de M. Millerand ne s'imposeront pas un jour ou l'autre à l'attention des gouvernants et de la Chambre elle-même.

R...

L'Impératrice douairière de Russie est gravement malade

Copenhague, 17 décembre. — On annonce que l'impératrice douairière de Russie, Marie Féodorovna, la veuve du tsar Alexandre III, est gravement malade.

L'Impératrice, qui souffrait d'une affection

L'IMPERATRICE DOUAIRIERE DE RUSSIE

cardiaque depuis assez longtemps, a eu une attaque dangereuse.

On se rappelle qu'elle se trouvait en Russie lorsque son fils Nicolas II fut assassiné avec toute sa famille.

Après la mort tragique de tous les siens, elle parvint à s'enfuir à Londres et, depuis trois ans elle habite le Danemark, son pays natal. Elle est actuellement âgée de soixante-seize ans.

LA SANTÉ DE M. HERRIOT

Paris, 17 décembre. — L'amélioration constatée dans l'état de santé de M. Herriot permet de penser que le président du Conseil pourra se lever dans le courant de la semaine prochaine.

Le bulletin de santé, publié mercredi matin, signale que l'état local s'améliore progressivement.

AU MAROC

LES ESPAGNOLS ONT RÉOCCUPÉ EL-KSAR-SEGUI

VINGT MILLE HOMMES OPÈRENT CONTRE LA TRIBU DES ANDJERAS

Tanger, 17 décembre. — La presse locale, qui observe une certaine discrétion sur les événements de la zone espagnole, donne seulement aujourd'hui le détail du repli de toutes les positions avancées évacuées, sans trop grandes pertes, par les troupes espagnoles.

Dans les parties occidentale et orientale de la zone espagnole, les troupes sont actuellement échelonnées le long de la ligne de défense de Rivera, où elles sont fortifiées.

La position d'El Ksar Siguar, prise d'assaut par les rebelles, la semaine dernière, a été réoccupée par les Espagnols.

Toute la tribu des Andjeras s'est soulevée et s'est jointe aux rebelles. Trois colonnes, d'un total de 20.000 hommes, opèrent chez les Andjeras, et on espère que l'ordre sera rétabli sous peu.

La sécurité dans la zone internationale est complète.

LE MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE EN ALBANIE

SCUTARI SERAIT AUX MAINS DES REBELLES

Belgrade, 17 décembre. — La révolution d'Albanie, commencée vendredi dernier et dirigée contre le régime de Fan Noli, présenterait le caractère d'un mouvement soigneusement organisé.

Les nouvelles parvenues aujourd'hui, confirment la prise de la direction de l'insurrection par Ahmed Beg Zogou, lequel a adressé une proclamation invitant le peuple albanais à se joindre à la lutte contre l'oppression.

Les journaux du soir publient une dépêche de Podgoritza, annonçant la prise de Scutari et l'adhésion de la garnison de la ville au mouvement insurrectionnel.

Les dernières nouvelles de la frontière albanaise parlent d'une lutte violente qui s'est déroulée dans la journée d'hier, dans la région de Valona.

Les éléments gouvernementaux battent en retraite dans la direction de Tirana, menacés au nord par des détachements des troupes de Tzenabeg maîtres de la localité de Iroia, située à vingt kilomètres de Tirana.

TROIS CLASSES MOBILISÉES

Suivant un télégrammes de Bari à la « Tribuna », le gouvernement albanais aurait mobilisé trois classes pour s'opposer à l'action des partisans d'Ahmed Zogou.

UN AVERTISSEMENT ANGLAIS A BELGRADE

Certaines des bandes rebelles s'étant réunies et armées en territoire yougoslave, affirme-t-on de source officielle albanaise, le ministre britannique à Belgrade a attiré l'attention du gouvernement serbe sur les dangers que présente la situation.

LE TAUX DE L'INTÉRÊT DE LA CAISSE D'EPARGNE POSTALE EST PORTÉ DE 3.50 à 3.75 0/0

Paris, 17 décembre. — L'Administration des P.T.T. signale qu'à partir du 1er janvier prochain, le taux de l'intérêt servi par la Caisse nationale d'épargne à ses déposants sera porté de 3.50 à 3.75%.

Le Budget du Travail à la Chambre

LA LOI DE HUIT HEURES LES ASSURANCES SOCIALES

SEANCE DU MATIN

Paris, 17 décembre. — La Chambre a discuté ce matin, le budget du ministère du Travail.

M. Lebas réclame une révision de la législation du travail et l'application de la loi de huit heures.

M. Peyroux demande à la Chambre de porter de 90 à 360 francs par an l'indemnité familiale aux familles nombreuses et l'augmentation des primes à la natalité. Il souligne la nécessité de venir en aide aux femmes enceintes et aux femmes en couches et de multiplier les dispensaires pour la lutte contre le cancer.

On entend encore plusieurs orateurs, notamment M. Claussat, qui parle en faveur de la création d'un grand ministère de la Santé publique.

La discussion est renvoyée à cet après-midi.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

Paris, 17 décembre. — M. Bouisson ouvre la séance à 15 h. 05. M. Godart est au banc du Gouvernement.

LES BAUX A LOYER

On adopte sans débat le projet de loi portant modification de la loi du 29 décembre 1923 ayant pour but de limiter la hausse des prix des baux à loyer.

LE BUDGET DU TRAVAIL

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget du Travail.

M. FRANÇOIS LEFEBVRE ET LA LOI DE HUIT HEURES

M. François Lefebvre (Nord) a la parole dans la discussion générale.

L'orateur proteste énergiquement contre les campagnes qui ont été menées en faveur de l'abrogation de cette loi. Il s'élève contre le système de dérogations institué dans certaines industries et, citant plusieurs exemples, dénonce les stratagèmes employés par certains propriétaires d'usines qui arrivent à faire faire huit, neuf, dix et quatorze heures par jour à leurs ouvriers.

La loi de huit heures existe encore sur le papier, mais en fait elle n'existe plus.

M. Godart. — Donnez-moi des indications précises sur les faits que vous apportez à la tribune et je ferai une enquête.

M. François Lefebvre. — Vous ne pourrez rien faire tant que vous ne changerez pas de méthodes. On dit partout que c'est parce que les ouvriers ne travaillent pas suffisamment que le pays se débat dans les difficultés les plus grandes, mais ce qu'on ne dit pas, c'est que les patrons, malgré cela, réalisent tous les ans des bénéfices scandaleux.

M. Lefebvre. — M. le Ministre nous avons pris l'engagement de vous soutenir contre les adversaires des partis de gauche, mais nous avons également pris des engagements vis-à-vis de nos organisations. Nous comptons sur vous pour les tenir.

Il conclut en faisant confiance au ministre pour réaliser les aspirations des travailleurs. (Applaudissements à gauche).

M. PIQUEMAL

M. Picquemal (communiste), lui succède à la tribune. M. Picquemal réclame pour les travailleurs le droit au repos et aux loisirs. Il rappelle la formule des trois huit et s'attache à démontrer que la loi de 8 heures a été une duperie pour le travailleur, car on a institué le système des dérogations qui a permis les violations de la loi par les industriels et les patrons.

M. l'abbé Lemire. — Ce sont les moines Bénédictins qui ont inventé les trois huit. Le communisme ne peut être pratiqué que dans les couvents. Dans les couvents, en effet, on dit: notre mouchoir, notre maison, etc. Mais c'est dans les couvents que cela se passe! Il n'y a pas de femmes là-dedans! (Rires), et encore moins d'enfants, car la femme et les enfants constituent la famille, et la famille c'est le développement de l'instinct de la propriété, et c'est parce que je suis partisan de la famille que je ne suis pas communiste. (Rires et applaudissements).

M. Picquemal conclut, comme toujours, par un appel à la révolution.

Voix à droite. — Mais ils n'ont même pas les huit heures, à Moscou, qu'est-ce que vous racontez !

M. Grinda (Alpes-Maritimes), insiste sur la nécessité de voter la loi sur les assurances sociales. Le monde du travail, dit-il, attend avec impatience la réalisation de cette mesure d'équité et de justice. (Applaudissements).

M. Maes, député du Pas-de-Calais, se plaint du fonctionnement de la caisse de retraite des ouvriers mineurs, qui ne jouit pas d'une autonomie suffisante, malgré les sacrifices des ouvriers.

M. NOGARO, RAPPORTEUR

M. Nogaro, rapporteur, expose dans quelles conditions a été établi le budget du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales. Les crédits de ce budget sont de 700 millions. Le rapporteur déplore que ces crédits ne soient pas plus élevés et ne comprennent pas encore les sommes nécessaires pour les assurances sociales et qu'il n'y ait pas, pour les familles nombreuses, pour les naissances, des indemnités plus considérables.

M. Nogaro estime que favoriser les familles nombreuses, c'est travailler pour la paix. (Applaudissements).

Le rapporteur étudie la question de l'immigration et de la main-d'œuvre étrangère.

M. GODART INTERVIENT

M. Justin Godart, ministre du Travail, monte à la tribune. Il reconnaît que son budget tient compte des nécessités financières du moment, sans cependant sacrifier rien d'essentiel. Le ministre résume les efforts réalisés pour la construction d'habitations à bon marché. Il dit tout son souci de l'application stricte des lois sociales, notamment de la loi de 8 heures; la loi de 8 heures a été un bienfait pour la vie familiale, syndicaliste et intellectuelle des travailleurs. Les ouvriers ont pu occuper leurs loisirs à cultiver les jardins. (Applaudissements).

Le ministre poursuivra l'extension de la loi de 8 heures à toutes les industries.

Répondant à M. Lebas, le ministre dit que ses efforts à Genève pour encourager les tentatives syndicalistes en Allemagne, en vue de la journée de 8 heures, ont été couronnés de succès et qu'il suit avec sympathie les progrès de la journée de 8 heures en Allemagne.

La ratification de l'accord de Washington dépendra du résultat de ces efforts.

M. Justin Godart. — Le Gouvernement estime que le premier projet qu'il convient de rendre définitif, c'est celui des assurances sociales. (Applaudissements).

Le ministre donne des apaisements à M. Maes, à propos du fonctionnement de la caisse des ouvriers mineurs.

Le ministère du Travail et de l'Hygiène, dit-il, sera un ministère producteur et un ministère de réparation des injustices sociales, un ministère de combat contre tous les fléaux (le taudis, l'alcoolisme, la tuberculose, la syphilis), pour permettre au pays de travailler dans un milieu sain, de justice et de paix. (Applaudissements sur tous les bancs).

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi matin. Séance levée à 19 h.

Le discours de M. Millerand

L'heure tardive à laquelle nous a été passé le discours de M. Millerand, ne nous a pas permis d'en publier la péroraison que voici:

Les relations avec les Soviets

De notre côté, quel intérêt avons-nous? Est-ce que, par hasard, il y a des porteurs de fonds russes qui s'imaginent qu'ils vont être remboursés? Ecoutez, messieurs, c'est aux Soviets qu'il faut laisser la parole.

Déclaration des droits :

« Le 3e Congrès panrusse des Soviets considère la loi soviétique relative à l'annulation des emprunts contractés sous le gouvernement du tsar... comme un premier coup porté au capital bancaire et financier international; il exprime sa confiance que le pouvoir soviétique continuera fermement dans cette voie... »

La confiance a été justifiée et je ne sache pas que nulle part aucun porteur de fonds russes ait vu sa dette reconnue.

Mais, nous dit-on, sans doute on ne les reconnaîtra pas. Cependant, on va acquitter la dette sous une autre forme. Industriels français, apprêtez-vous : vous allez être gorgés de concessions.

Ah! messieurs, le bon billet! Voici deux lignes — c'est ma dernière citation — qui vont vous en dire la valeur. Elles ne sont pas empruntées à la déclaration des droits, mais tout simplement au code civil, à la loi qui sert à régler les différends de droit commun entre particuliers. Ecoutez :

« Article 30. — Code civil soviétique.

» ...Est nulle... toute convention propre à causer à l'Etat un préjudice certain. »

Et maintenant, industriels et commerçants, allez dans le paradis soviétique, passez des contrats, signez des conventions, exploitez des concessions. Voilà ce qui vous attend!

Mais est-il besoin de raisonner? Ouvrez les yeux : tour à tour, Allemands, Anglais, Américains, Belges, Italiens, ont tenté la fortune, ils sont allés là-bas pour exploiter des concessions, pour fonder des industries, tous sont revenus, ayant reconnu l'impossibilité évidente de rien faire de sérieux.

Le quartier général de la révolution à Paris

Ainsi, je reviens à ma question : par quelle aberration criminelle, alors que la France blessée, quoique victorieuse, a besoin pour achever sa convalescence de repos, de calme et de paix, par quelle aberration criminelle, dis-je, le Gouvernement appelle-t-il, installe-t-il, en plein Paris, sous la bannière rouge croisée de la faucille et du marteau, le quartier général de la révolution.

Debout les Français !

Hier, dans un admirable dessin, en réplique à cette amnistie qui apparaît sous certains aspects comme la revanche du défaitisme, un grand artiste campait un poilu, les bras au ciel, poussant le cri sublime : « Debout les morts! »

Oui, debout les morts! Qu'ils murmurent à l'oreille de ceux qui les pleurent, qu'ils n'ont **pas consenti le sacrifice suprême pour que leur pensée soit si vite livrée au désordre et à l'anarchie.**

Oui, debout les morts! Mais, avant eux, et pour leur obéir, debout les vivants! Debout les Français! résolus à ne pas permettre que l'ennemi d'hier prenne aujourd'hui sa revanche de notre victoire! Debout les républicains!

Nos pères ont eu raison de la dictature d'en haut. Debout pour barrer la route à la dictature d'en bas!

Les commentaires des journaux

De l'Avenir:

Demain, l'appel émouvant que M. Millerand a lancé à la fin de son discours: Debout les morts, mais debout aussi les vivants! retentira à travers toute la France et d'innombrables voix lui feront écho. Après la soirée d'hier, aucun doute n'est possible, les menaces et cette espèce d'intimidation naïve que nos adversaires confondent avec l'art de gouverner n'y changeront plus rien. Une graine vigoureuse a été jetée dans notre sol. Elle a déjà pris racine. Un grand arbre en sortira. La France rendue à la raison retrouvera sous ses ombrages avec la prospérité matérielle, la paix civique sans laquelle il n'y a pas de paix extérieure.

De La Victoire:

Hier soir, au moins, c'était la vraie rentrée. Ce n'est pas la fausse rentrée de l'autre semaine, quand notre ancien Président de la République, qui nous est plus cher encore depuis les outrages et les basses manœuvres dont il a été victime signa un vague manifeste de la Ligue républicaine nationale, où l'on sentait qu'il s'était cru obligé de ménager la prudence parlementaire un peu timorée de son état-major d'anciens ministres. Cette fois, c'est le vrai Millerand qui apparaît énergique, en bataille, appelant un chat un chat, fonçant sur l'adversaire et dénonçant au pays l'infâme besogne de désunion nationale que les combistes et les socialistes gouvernementaux font depuis le 11 mai au profit du communisme international et sans s'en rendre compte au profit des Boches.

De l'Echo de Paris:

L'ancien Président de la République prononce d'une voix énergique et chaude sa belle improvisation. De l'avis des vieux routiers du Parlement, ce fut un des plus beaux discours qu'ils aient jamais entendus.

Du Figaro:

Une salle comble, enthousiaste, parfois houleuse à l'égard du Gouvernement et toujours attentive, entendit sept discours qu'elle hacha d'acclamations et d'applaudissements.

Au milieu de la plus vive attention, M. Alexandre Millerand prononça un réquisitoire serré contre le gouvernement prisonnier des révolutionnaires et le parti politique audacieux et sans scrupule au pouvoir depuis le 11 mai. L'ancien chef de l'Etat montra avec force, comment la France et la République se trouvent menacés.

De l'Eclair:

Ce fut une grande et belle soirée dont le succès retentira jusqu'aux confins du pays. Tous ces hommes de toutes les classes sociales, mêlés confusément dans une même ardeur, une même foi, offraient un réconfortant spectacle à ceux qui, il y a quelques jours, voyaient le drapeau rouge émerger des foules en marche. Beau discours, noble assurance, prélude des actions politiques prochaines qui permettent les espoirs les plus grands à la Ligue courageuse qui groupe autour d'elle tant d'ardentes et juvéniles volontés.

Une commission est constituée pour étudier le projet de l'école unique

Paris, 17 décembre. — Le ministre de l'Instruction publique vient de constituer au ministère une commission chargée d'examiner le projet relatif à l'école unique.

Cette commission, que présidera M. Ferdinand Buisson, directeur honoraire de l'enseignement primaire, comprendra notamment parmi ses membres : MM. Victor Bérard, Jossot, Cuminal, sénateurs; Cazals, président de la commission d'enseignement à la Chambre; Coville, Vial et Lapie, directeurs de l'enseignement supérieur secondaire et primaire; Labbé, directeur de l'enseignement technique; Million de la C.G.T.; D' Laugier, des « compagnons de l'Université »; Vasini, directeur u petit lycée Condorcet; Lomont, inspecteur primaire; Glay, instituteur; Roussel, directeur d'école à Paris; Mlle Mangin, professeur au lycée Montaigne; Mme Pichorel directrice d'école à Choisy-le-Roi.

L'AUTHENTICITÉ DES Carnets George Louis mise en doute par M. Thierry Sandre

LAUREAT du DERNIER PRIX GONCOURT

Le jeune écrivain Thierry Sandre, lauréat du dernier prix Goncourt, a bien connu l'ancien ambassadeur George Louis dont les carnets, récemment publiés, ont fait quelque bruit.

Ces carnets semblent « terriblement apocryphes » à M. Thierry Sandre.

— Ils arrivaient comme marée en carême et Sadoul derrière Krassine, écrit-il dans l'« Eclair » et il ne fallait pas beaucoup de flair pour soupçonner quelque piperie.

Voici l'opinion de M. Thierry sur la personnalité de l'ancien ambassadeur:

Georges Louis n'était ni sot ni méchant. Je l'ai rencontré deux ou trois fois; j'ai gardé de lui le souvenir d'un parfait honnête homme à l'intelligence déliée et de grand cœur. Cela, personne n'a osé le dire. On l'a tout de suite accablé et condamné. Il ne s'est pas dressé un seul de ses amis pour affirmer publiquement ce que je vous révèle à l'oreille. C'est la défaillance de ses amis qui m'attriste.

Et voici la supposition qu'il laisse percer:

La bonne foi des éditeurs n'est pas en cause. On leur a apporté un manuscrit, ils ont le droit de le tenir authentique. Mais si quelqu'un avait intérêt à glisser des pages de sa façon parmi les pages véritables de Georges Louis, ce quelqu'un aura eu la prudence élémentaire d'établir un manuscrit impeccable.

Le Congrès des Maires de France

LES VŒUX ADOPTÉS

Paris, 17 décembre. — Le congrès des maires de France a poursuivi ce matin ses travaux, sous la présidence de M. Maurice Quentin, président du Conseil municipal de Paris.

Le Congrès a étudié la réforme de la loi municipale de 1884. Il a voté un vœu tendant à ce que le mandat municipal soit porté de quatre à six ans.

M. Paul Bellamy, député-maire de Nantes, a exposé ensuite les conditions dans lesquelles la réglementation des régies commerciales a été étudiée par une commission constituée par le ministre des Finances.

Les vœux suivants sont également adoptés:

Circulation: moyens de signalisation. — Est approuvé un vœu concernant l'adoption de moyens de signalisation uniformes pour faciliter la circulation des voitures et automobiles.

Statuts des personnels communaux. — Le congrès charge son bureau d'étudier un texte s'appliquant au statut des personnels communaux.

Mobilisation: affectés spéciaux. — Le congrès adopte les propositions présentées par M. Rémy, maire de Mulhouse, pour la réglementation des affectations spéciales en cas de mobilisation.

Théâtres de province. — Pour remédier à la crise qui sévit dans l'exploitation des théâtres de province, le Congrès adopte plusieurs vœux relatifs aux droits d'auteurs, d'éditeurs: le rétablissement des crédits destinés à favoriser la décentralisation musicale; la suppression de la taxe d'Etat, y compris le double décime pour les théâtres subventionnés par les municipalité; la collaboration plus active des théâtres subventionnés de Paris, au fonctionnement de ceux de province.

Régions libérées. — Sur la proposition de M. Taton-Vassal, député-maire de Saint-Mihiel, émet plusieurs vœux concernant le règlement des indemnités de l'art. 12 de la loi organique des dommages de guerre; le règlement des dettes de ravitaillement des monuments classés, atteints par faits de guerre.

LE GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE ANGLAIS A FOURNI 800 MITRAILLEUSES AUX SOVIETS

Londres, 17 décembre. — A la Chambre des communes, le ministre du commerce, sir Philip Cunliffe Lister, a déclaré que le gouvernement travailliste, à l'époque où il était au pouvoir, avait autorisé la livraison aux soviets de 600 mitrailleuses.

L'EX-KAISER EST TROP PAUVRE POUR ENVOYER DES CADEAUX

Berlin, 17 décembre. — L'ex-kaiser fait savoir qu'il ne peut pas trouver l'argent suffisant pour faire un cadeau de Noël à sa femme. Il a écrit à de nombreuses sociétés qu'il ne pouvait leur envoyer cette année son présent habituel. Il dit qu'il a réduit à ce point son train de maison, qu'il n'a plus que quarante personnes à son service, ne disposant plus que de 12.000 dollars de revenus mensuels.

UN PRÊTRE FRAPPÉ DANS UN PATRONAGE PAR UN ENERGUMÈNE

Beuzec-Conq, 17 décembre. — Le jeune Guittle s'est introduit au patronage et a frappé, sans raison connue, l'abbé Daniel.

Maîtrisé par les jeunes gens du patronage, l'énergumène a été remis entre les mains de la justice.

UN JEUNE HOMME DE DIX-NEUF ANS TUE SON CAMARADE POUR UNE CIGARETTE

Annecy, 17 décembre. — Deux jeunes gens de 19 ans, Marcel Dupont et Philippe Perrolax, se disputaient la dernière cigarette d'un paquet. Dupont frappa de deux coups de couteau Perrolax qui a succombé à l'hôpital de Bonneville, où on l'avait transporté.

UN CANOT AUTOMOBILE CHAVIRE AU DANEMARK

LES HUIT PASSAGERS SONT NOYÉS

Copenhague, 17 décembre. — Un canot automobile qui s'efforçait de rejoindre le paquebot « Gulfoss », a chaviré: les huit personnes qui se trouvaient à bord ont péri.

UN AUTRE CANOT EN PERDITION

D'autre part, un second canot automobile, par suite d'une avarie de moteur, est parti à la dérive avec les dix hommes qui se trouvaient à son bord et sur le sort duquel on éprouve les plus vives inquiétudes.

(Voir, page 2, nos dépêches de la DERNIÈRE HEURE.)

L'agitation communiste

M. PAUL-BONCOUR, DÉPUTÉ SOCIALISTE DU TARN, PARTISAN DE LA CONSTITUTION D'UN COMITÉ DE SALUT PUBLIC

M. Emile Buré reproduit dans l'« Eclair » le fragment suivant d'un article de M. Paul-Boncour, paru dans « La Montagne », le journal que M. Alexandre Varenne publie à Clermont-Ferrand. M. Paul-Boncour demande la constitution d'un Comité de salut public.

Pour avoir trop cédé, Kerensky sait ce qu'il lui en a coûté, écrit-il. J'aime beaucoup Kerensky et je crois qu'on a été injuste pour lui, car qui donc eût pu dominer de tels événements! Tout de même, je préfère Robespierre. Lui

M. PAUL-BONCOUR

frappait également à gauche ou à droite, exagérés ou réactionnaires, tous ceux qui, en divers sens, menaçaient la patrie en danger et la Révolution en péril. Il mena jusqu'au bout, malgré la démagogie et la peur, sa tâche constructive, si froidement résolu, si impassible sous la menace qu'il fallut l'assassiner pour en avoir raison.

M. Buré souffle sur ce beau feu. Il soupçonne que M. Paul-Boncour n'a pas approfondi l'histoire de la Révolution française. Il lui rappelle et rappelle en même temps ce qui s'est passé en 1848.

Les vainqueurs répugnèrent à user de leur autorité quand l'émeute n'était pas encore très menaçante, ils envoyèrent finalement au massacre les travailleurs qu'ils avaient laissé enrôler par les chefs révolutionnaires, et ils tirent ainsi le lit d'un nouveau Bonaparte. Si J. P.-Boncour et ses amis socialistes prenaient à présent le pouvoir et qu'ils voulussent constituer un Comité de salut public, les choses iraient encore beaucoup plus vite. Les communistes ne leur laisseraient même pas le temps de rédiger une pompeuse déclaration...

...Nous avons souvent dit, conclut le directeur de l'« Eclair », qu'il n'y avait aucun conflit de doctrine entre les socialistes et les communistes. Nous en avons une preuve nouvelle. Comité de salut public ou « Comintern » soviétique, c'est aujourd'hui tout un. Et il ne peut pas en être autrement! Les socialistes qui, comme les communistes, se proposent de socialiser les biens, seraient bien obligés de recourir à la violence pour désarmer les possédants et pour établir dans chaque usine, dans chaque atelier les travaux forcés à la mode russe.

UN ATTENTAT COMMUNISTE A SOFIA CONTRE LE PROCUREUR DU TRIBUNAL

Sofia, 17 décembre. — Des inconnus ont tiré des coups de revolver sur le procureur du tribunal de Sofia, le blessant grièvement. On présume que les assassins sont des communistes contre qui le procureur avait pris des mesures sévères et desquels il avait reçu des lettres de menace.

UN PLACARD COMMUNISTE A LA MAIRIE DE DOUARNENEZ

Douarnenez, 17 décembre. — Dans les couloirs conduisant à la salle du Conseil municipal où, tous les jours, les grévistes viennent faire tamponner leurs cartes de grève, des placards communistes ont été apposés ce matin; l'un d'eux est ainsi conçu:

Herriot en prenant le pouvoir s'affirmait être le défenseur du monde ouvrier. Il vous a trompés: vous l'avez cru. Des gendarmes, payés par le Bloc des gauches (Herriot, Renaudel), ont chargé la foule qui réclamait du pain. Le parti communiste vous l'avait prédit que le Bloc des gauches n'était que le fidèle défenseur des intérêts des riches.

Camarade ouvrier, aujourd'hui, sois sympathique au parti; demain adhère à la cellule de ton usine. L'union fait la force, t'a-t-on appris à l'école. Un pour tous, tous pour un, et ainsi tu te libéreras du joug que, depuis trop longtemps, t'imposent tes seigneurs.

Signé: La Cellule.

L'AGITATION REVOLUTIONNAIRE

HUIT ITALIENS EXPULSÉS DE NICE

Nice, 17 décembre. — La police a arrêté huit Italiens communistes signalés depuis quelque temps pour excitation d'ouvriers à la grève et organisation de réunions séditieuses.

Ces individus font l'objet d'un arrêté d'expulsion et seront reconduits jusqu'à la frontière.

UN ADROIT PICKPOCKET SUBTILISE UN COLLIER DE 5.000 FR. AU COU D'UNE FILLETTE

Paris, 17 décembre. — Un docteur en médecine, habitant boulevard de Clichy, à Paris, chargeait, hier, sa fillette, âgée de 12 ans, de se rendre chez des amis, avenue de Tournille. Après avoir pris le Métro, elle constata en arrivant qu'un pickpocket s'était adroitement emparé d'un collier qu'elle portait et qui était composé de 70 perles valant 5.000 francs. La police recherche le voleur.